

---

## Développement de la collecte des textiles usagés

---

### Brest Métropole

24 rue Coat-ar-Guéven  
BP 92242  
29222 Brest Cedex 2

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mael Bellec

[mael.bellec@brest-metropole.fr](mailto:mael.bellec@brest-metropole.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

La filière des textiles usagés, régie par la responsabilité élargie du producteur, est organisée au niveau national.

Brest métropole océane participe à la collecte des textiles usagés (textiles d'habillement, tissus, linge de maison, chaussures, articles de maroquinerie et accessoires de mode) en partenariat avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ABI 29 / INSERVET, EMMAUS, RETRITEX).

Les textiles usagés collectés dans le Nord-Finistère sont valorisés de la façon suivante :

- Vente en boutique : 6 %,
- Recyclage (effilochage, isolation...) et réutilisation (chiffons) : 35 %,
- Export vers les pays en voie de développement : 49 %,
- Déchets ultimes : 10 %.

Malgré cette collecte spécifique, de nombreux textiles usagés sont encore retrouvés dans les ordures ménagères.

Pour preuve, l'étude de caractérisation réalisée en mars 2013 par Brest métropole océane qui a révélé que les textiles usagés représentaient 2 % du total des ordures ménagères.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Le développement de la collecte des textiles usagés vise à réduire les tonnages collectés en ordures ménagères, à rendre un service de proximité à la population et à promouvoir l'économie sociale et solidaire.

### Résultats quantitatifs

Durant l'année 2013, 13 nouveaux conteneurs ont été mis en place sur le territoire de Brest métropole océane.

Ces installations ont porté le nombre de points de collecte à 46, dont 39 conteneurs d'apport volontaire. Ces installations ayant eu lieu au second semestre 2013, il n'est pas encore possible de mesurer l'augmentation des tonnages collectés et les éventuels impacts sur les tonnages d'ordures ménagères.

### Résultats qualitatifs

Les conteneurs installés sont neufs avec une signalétique claire : consignes de tri, organismes partenaires et devenir des textiles usagés.

## MISE EN OEUVRE

## Planning

La direction Déchets-Propreté, en concertation avec les mairies des 8 communes et l'association ABI 29 / INSERVET, choisit des emplacements qui répondent au mieux aux attentes de la population. Une fois les emplacements validés, les conteneurs sont mis en place les jours qui suivent. Une information est faite directement aux mairies, et une cartographie des points de collecte est disponible sur le site internet de la collectivité. Il est prévu un développement des points de collecte en 2014.

## Moyens humains

La mise en place des conteneurs est assurée par le service Collecte de Brest métropole océane. Deux agents s'occupent du chargement, du transport et de la dépose des conteneurs. De son côté, l'association ABI 29 / INSERVET assure la collecte régulière des textiles (avec 2 personnes et un fourgon), la valorisation des produits collectés et l'entretien des conteneurs par ABI 29 / INSERVET.

## Moyens financiers

/

## Moyens techniques

Conteneurs

## Partenaires mobilisés

Les associations ABI 29 / INSERVET, EMMAUS, RETRITEX.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Aisée une fois les partenaires bien identifiés.

### Difficultés rencontrées

/

### Recommandations éventuelles

Les positionner sur des points tri existant (avec le verre...).

---

## Mots clés

MENAGE | COLLECTE SEPARÉE |  
TEXTILE

## Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Patrick EVEN  
[patrick.even@ademe.fr](mailto:patrick.even@ademe.fr)  
Direction régionale Grand Est